

Société royale Cercles des Naturalistes de Belgique asbl

Les Poacées



Francis MAUHIN

Siège social : rue des Écoles 21 à BE 5670 VIERVES SUR VIROIN

**Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
Association sans but lucratif
Société fondée en 1957**

pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement
et la promotion d'un tourisme intégré,
agrée par le Ministère de la Communauté française et
le Ministère de la Région wallonne.



- Typographie & mise en page : **FRANCIS MAUHIN.**
- À l'usage des personnes qui pratiquent la Publication assistée par ordinateur (PAO), les règles de typographie utilisées dans ce fascicule sont celles en usage à l'Imprimerie nationale de France.
- © La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la section.

Éditeur responsable

FRANCIS MAUHIN
BE 4100 Bonnelles

Téléphone... +32498152610

Mél.....naturaliste@gmail.com
francis.mauhin@gmail.com

Site Web.....<http://www.attiredailes.be>

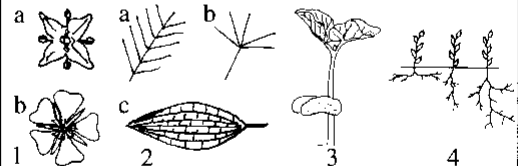
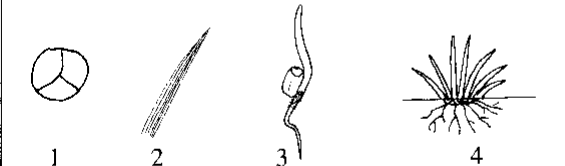
Forums<https://groups.google.com/forum/?hl=fr#!forum/attiredailes>

Photo de couverture : Avoine pubescente (*Avenula pubescens*).

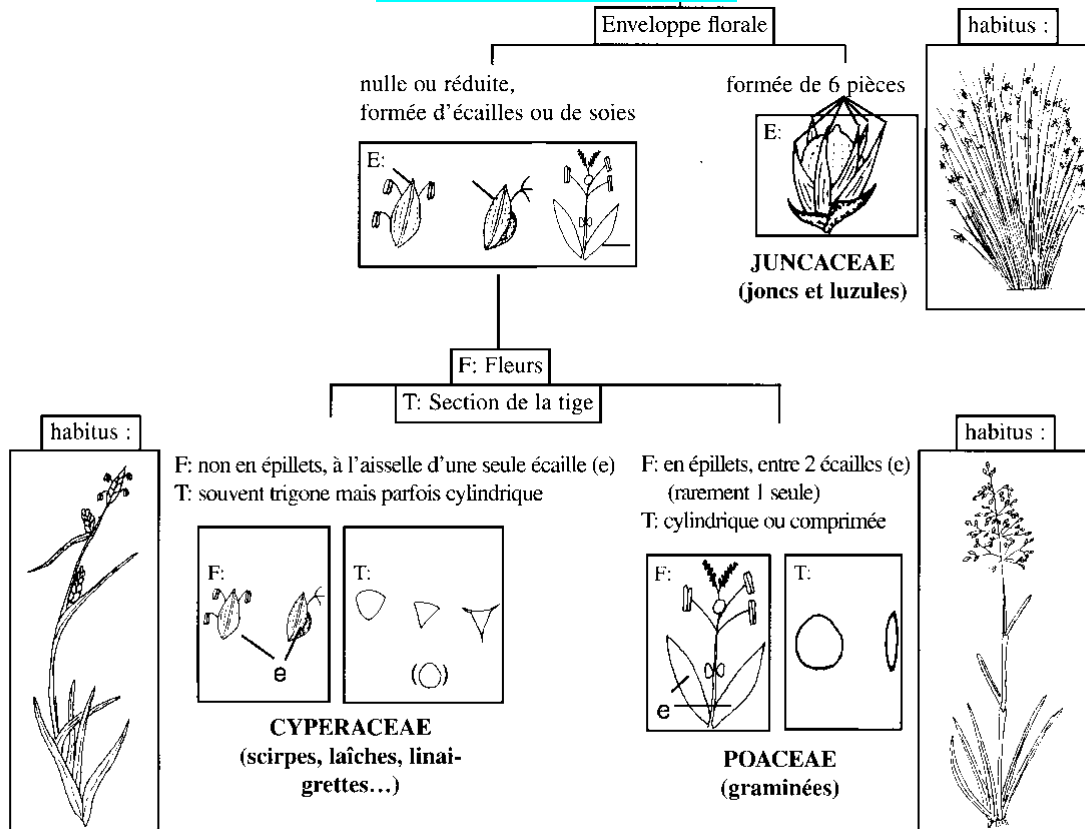
LES POACÉES

Francis MAUHIN¹

DIFFERENCES ENTRE *MONOCOTYLEDONES* ET *DYCOTYLEDONES*

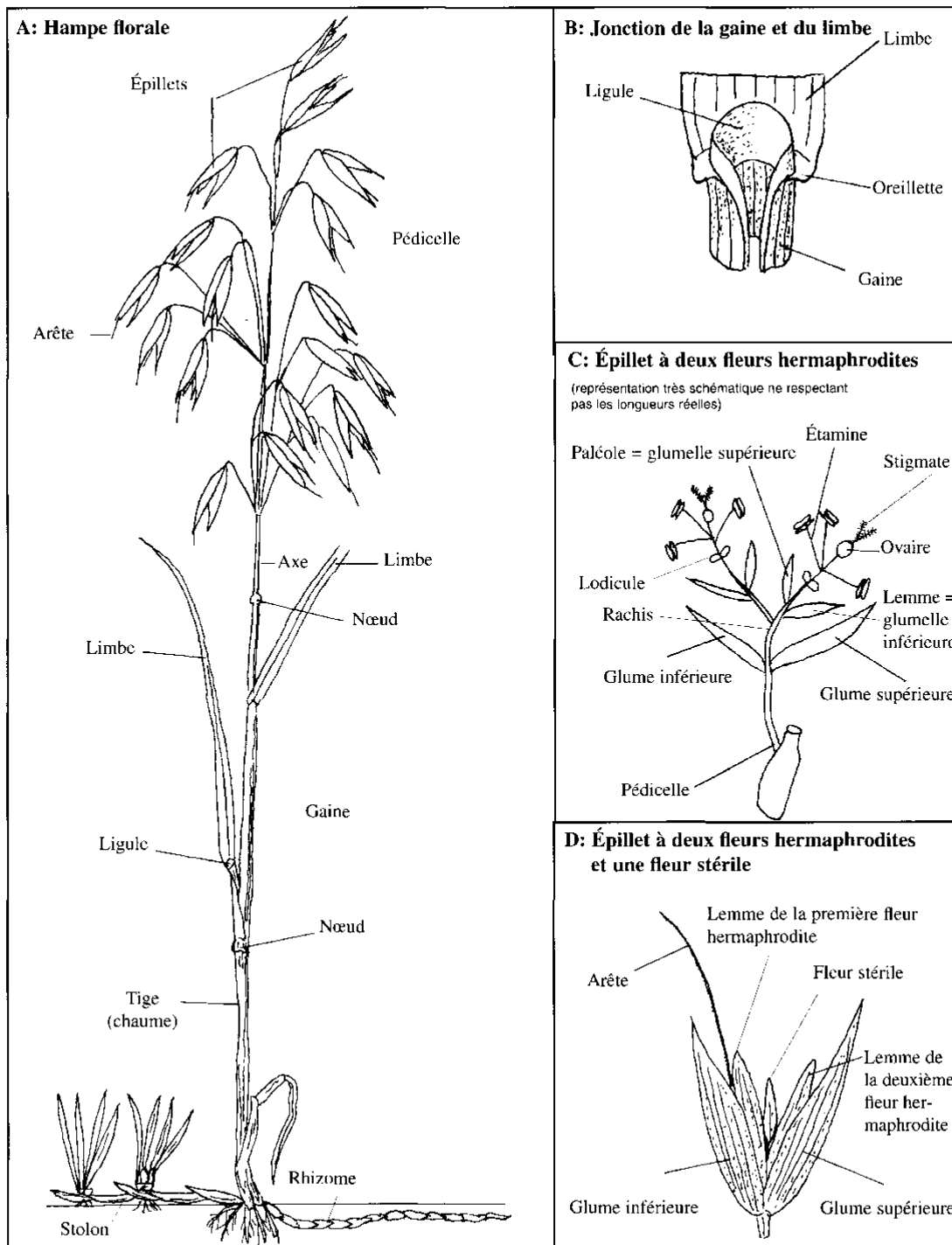
A. Magnoliopsides (Dicotylédones)	B. Liliopsides (Monocotylédones)
<ul style="list-style-type: none"> - Fleurs généralement 4 ou 5-mères (1a et 1b) - Nervation des feuilles généralement pennée (2a), palmée (2b) ou réticulée (2c) - Plantule à 2 cotylédons (3) - Racine principale généralement persistante (4) - Vaisseaux conducteurs de sève généralement disposés en un cercle et pourvus de cambium 	<ul style="list-style-type: none"> - Fleurs généralement 3-mères (1) - Nervation des feuilles généralement parallèle (2) - Plantule à 1 cotylédon (3) - Racines généralement fasciculées (4) - Vaisseaux conducteurs de sève dispersés et dépourvus de cambium
<p>A:</p> 	<p>B:</p> 

DISTINGUER LES *POACEES* DES *JONCACEES* ET DES *CYPERACEES*



¹ Président de la section des CNB *ATTIRE D'AILES*.

TERMINOLOGIE DES *POACEES*



L'ORDRE DES POALES

Plantes herbacées ou rarement ligneuses, à port caractéristique (graminiforme). Fleurs très réduites, hypogynes, insérées de façon distique sur l'axe de l'inflorescence partielle (épillet), gén. entourées chacune de deux bractées souvent très développées ; périgone nul ou 2(-3) écailles très réduites (glumellules ou lodicules) interprétées comme un périgone rudimentaire ; étamines : gén. 3, rarement moins ou plus ; gynécée théoriquement à 3 carpelles, mais en fait 1 -carpellé, à ovaire uniloculaire ; un seul ovule, basal.

LA FAMILLE DES POACEAE (POACEES)

Plantes gén. herbacées.

Tige (chaume) simple ou rameuse, gén. cylindrique, creuse ou plus rarement pleine, à nœuds pleins. Une seule feuille à chaque nœud, constituée par un limbe et une gaine, cette dernière entourant la tige, à bords libres (gaine fendue) ou plus ou moins soudés entre eux. Limbe gén. linéaire, à nervures parallèles, la médiane gén. plus prononcée que les autres. Souvent, présence d'une ligule, membrane soudée à la face int. du sommet de la gaine, qu'elle dépasse plus ou moins longuement ; plus rarement, ligule nulle ou représentée par des poils.

Fleurs hermaphrodites, ou parfois unisexuées, ou encore à organes sexuels plus ou moins avortés (fleurs rudimentaires ou neutres), groupées en épillets. Ceux-ci réunis en épis, en grappes ou en panicules. Chacun des épillets gén. muni à la base de deux bractées, les glumes, une inf. et une sup., parfois réduites à une seule ou rarement presque nulles.

Épillet composé d'une ou de plusieurs fleurs fertiles, alternes et insérées sur un rachis en deux rangées, souvent accompagnées de fleurs stériles ou de fleurs rudimentaires. Chaque fleur gén. munie de deux bractées, les glumelles, rarement réduites à une seule. Glumelle inf (lemme) ayant un nombre impair de nervures, mutique ou munie d'une arête, celle-ci implantée sur le dos ou au sommet de la lemme. Glumelle sup. (paléa ou paléole) plus étroite, souvent membraneuse. À la base des organes sexuels, 2 (parfois 3 ou 0) petites écailles, libres ou soudées entre elles (glumellules ou lodicules), assimilables à un périgone très réduit.

Étamines : gén. 3, parfois 2 ou 1, rarement 6 ; anthères fixées au filet par leur dos, bilobées, à lobes libres à chaque extrémité et plus ou moins divergents.

Carpelles 2 (3) ; ovaire supère ; 1 loge et 1 ovule, Styles ; (1-)2, rarement 3, libres ou plus ou moins soudés entre eux à la base, rarement soudés jusqu'au sommet.

Fruit ; gén. un caryopse, c'est-à-dire un akène à graine soudée à la paroi interne, rarement un akène ordinaire.

Famille cosmopolite, comprenant env. 10 000 espèces, parmi lesquelles de nombreuses céréales et herbes fourragères.

CLE DE DETERMINATION SIMPLIFIEE DES GENRES PRINCIPAUX DE POACEES



GROUPE I
(exemple : *Lolium perenne*)



GROUPE II
(exemple : *Digitaria sanguinalis*)

GROUPE IV
(exemple : *Arrhenatherum eliatum*)

GROUPE IV
(exemple : *Dactylis glomerata*)

GROUPE III
(exemple : *Phleum pratense*)



GRUPE I : INFLORESCENCE en ÉPI ou en GRAPPE d'ÉPILLETs

1	Épillets insérés par 2-3-(4) au même niveau de l'axe	<i>Hordeum</i> (Orge)
	Épillets solitaires sur chaque dent de l'axe	2
2	Épillets à une seule fleur fertile	<i>Nardus</i> (Nard)
	Épillets contenant au moins 2 fleurs fertiles	3
3	Inflorescence oblongue-subglobuleuse, fleurs à lemme tronquée et à sommet muni de 3 petites arêtes et de 2 dents entre celles-ci, feuilles basilaires terminées en capuchon et mucronulées	<i>Sesleria</i> (Seslérie)
	Inflorescence plus allongée, ellipsoïdale à cylindrique, feuilles et fleurs différentes	4
4	Épillets sessiles sur les dents de l'axe	5
	Épillets brièvement pédicellés	6
5	Épillets appliqués contre l'axe par le dos des fleurs	<i>Lolium</i> (Ray-grass)
	Épillets appliqués contre l'axe par leurs faces latérales	<i>Elymus</i> (Chiendent)
6	Plante vivace, haute de 30-120 cm, feuilles larges de 4-10 mm, nombreuses fleurs pouvant atteindre 25	<i>Brachypodium</i> (Brachypode)
	Plante annuelle, haute de 30 cm maximum, feuilles larges de 4 mm maximum, peu de fleurs généralement moins de 12	7
7	Glumes très inégales, l'inf. égalant 1/2-3/4 de la longueur de la sup. acuminée au sommet	<i>Nardurus</i> (Nardure)
	Glumes égales ou presque égales entre elles, la sup. obtuse au sommet	<i>Catapodium</i> (Catapode)

REM – Sauf indication contraire, la longueur des glumes ou des glumelles se mesure sans arête éventuelle.

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

GROUPE III : INFLORESCENCE en PANICULE SPICIFORME (FAUX-ÉPI)

1	Épillets à une seule fleur fertile	2
	Épillets contenant au moins 2 fleurs fertiles	7
2	Épillets apparemment à 4 glumes (2 glumes + 2 fleurs stériles)	3
	Épillets à 2 glumes	4
3	Glumes carénées ou ailées, égales ou presque égales entre elles, plus longues que les fleurs	<i>Phalaris</i> (<i>Phalaris canariensis</i>)
	Glumes un peu carénées mais non ailées, très inégales, la supérieure enveloppant complètement les fleurs	<i>Anthoxanthum</i> (Flouve)
4	Épillets aplatis par le dos, entourés de soies raides ou scabres	<i>Setaria</i> (Sétaire)
	Épillets aplatis par les côtés, non accompagnés de soies scabres	5
5	Glumes partiellement soudées entre elles, lemme munie d'une arête dorsale	<i>Alopecurus</i> (Vulpin)
	Glumes libres entre elles	6
6	Lemmes munies de longs poils soyeux	<i>Melica</i> (<i>Melica ciliata</i>)
	Lemmes glabres ou pubescentes, glumes courtement aristées	<i>Phleum</i> (Fléole)
7	Épillets fertiles et épillets stériles entremêlés et très différents	<i>Cynosurus</i> (Cynosure)
	Épillets tous fertiles et semblables entre eux	8
8	Lemme munie d'une longue arête terminale, glumes inégales	<i>Vulpia</i> (Vulpie)
	Lemme soit à arête courte ou nulle, soit à arête dorsale	9
9	Lemme ± tronquée, terminée par de petites dents ou petites arêtes	10
	Lemme obtuse, aiguë ou mucronée, parfois un peu émarginée ou bidentée au sommet	11
10	Inflorescence oblongue-subglobuleuse, de 1-3 cm ; ligule membraneuse, feuilles terminées en capuchon et mucronulées	<i>Sesleria</i> (Seslérie)
	Inflorescence en grappe, de 3-6 cm ; ligule formée de poils, feuilles différentes	<i>Danthonia</i> (Danthonie)
11	Épillets longs de 2-3,5 mm, renfermant 2 fleurs à lemme pourvue d'une arête dorsale genouillée	<i>Aira</i> (<i>Aira praecox</i>)
	Épillets plus longs, à fleurs à lemme dépourvue d'arête	12
12	Lemme à 3 nervures, épillets brièvement pédicellés, fleurs supérieures en forme de pédicelle	<i>Koeleria</i> (Koélérie)
	Lemme à 7-9 nervures, épillets ± longuement pédicellés, fleurs supérieures en forme de massue	<i>Melica</i> (Mélique)

GROUPE IV : INFLORESCENCE en PANICULE ÉTALEE ou à RAMEAUX ALLONGES

1	Épillets contenant une seule fleur hermaphrodite	2
	Épillets contenant au moins deux fleurs hermaphrodites	10
2	Épillets apparemment à 4 glumes	<i>Phalaris</i> (<i>Phalaris arundinacea</i>)
	Épillets apparemment à 3 glumes, panicule constituée de grappes spiciformes d'épillets raides et denses	<i>Echinochloa</i> (Pied-de-coq)
	Épillets à deux glumes	3
3	Glumes très inégales	<i>Vulpia</i> (Vulpie)
	Glumes égales entre elles ou peu inégales (l'inférieure \geq à la moitié de la supérieure)	4
4	Épillets : 1 fleur fertile + 1 ou 2 fleurs mâles	5
	Épillets différents	6
5	1 fleur inférieure mâle + 1 fleur supérieure hermaphrodite	<i>Arrhenatherum</i> (Fromental)
	1 fleur inférieure hermaphrodite + 1 fleur supérieure mâle	<i>Holcus</i> (Houlque)
6	Fleurs fertiles de l'épillet entouré à la base d'un pinceau de longs poils	<i>Calamagrostis</i> (Calamagrostis)
	Fleurs fertiles de l'épillet sans pinceau de poils à la base	7
7	Fleurs rudimentaires réunies en forme de massue	<i>Melica</i> (<i>Melica uniflora</i>)
	Fleurs rudimentaires, si présentes, non réunies en massue	8
8	Lemme coriace, plus ferme que les glumes ; paléole coriace, \pm égale à la lemme	<i>Milium</i> (Millet)
	Lemme plus délicate que les glumes ; paléole membraneuse, parfois presque nulle	9
9	Lemme mutique ou à arête courte, insérée vers le milieu du dos ou plus bas	<i>Agrostis</i> (Agrostis)
	Lemme à arête 3-6 fois plus longue qu'elle, insérée sous le sommet	<i>Apera</i> (Apère)
10	Épillets à rachis garni de longs poils blancs entourant les fleurs ; ligule formée de poils	<i>Phragmites</i> (Roseau)
	Épillets à rachis glabre ou à poils courts	11
11	Lemme à arête dorsale généralement implantée vers la base, le milieu, rarement vers les $\frac{2}{3}$ supérieurs	12
	Lemme à arête terminale, à arête implantée un peu sous l'échancrure, ou mutique	15

12	2 fleurs fertiles, lemme à arête implantée vers la base	13
	2-6 fleurs fertiles, lemme à arête implantée vers le milieu	14
13	Glumes presque égales entre elles, de même longueur ou plus courtes que les fleurs	<i>Deschampsia</i> (Canche)
	Glumes égales entre elles, plus longues que les fleurs	<i>Aira</i> (Canche)
14	Épillets longs de 5 à 7 mm, lemme : 4 à 5,5 mm, ovaire glabre	<i>Trisetum</i> (Avoine)
	Épillets longs de plus de 10 mm, lemme : 9 à 17 mm, ovaire velu au sommet	<i>Avenula</i> (Avoine)
15	Épillets subsessiles, densément agglomérés au sommet des rameaux de la panicule	<i>Dactylis</i> (Dactyle)
	Épillets pédicellés, non réunis en glomérules compacts	16
16	Ligule formée de poils	17
	Ligule membraneuse, parfois ciliée	19
17	Lemme à 3 nervures, carénée. Épillets contenant 5-25 fleurs imbriquées	<i>Eragrostis</i> (Eragrostis)
	Lemme à 3-9 nervures, arrondie sur le dos. Épillets contenant 2-6 fleurs	18
18	Lemme à 3-5 nervures, obtuse à acuminée au sommet. Panicule longue de 10-50 cm	<i>Molinia</i> (Molinie)
	Lemme à 7-9 nervures, obtuse-subtronquée, terminée par 3 dents courtes. Panicule longue de 3-6 cm à épillets peu nombreux	<i>Danthonia</i> (Danthonie)
19	Épillets subtriangulaires-suborbiculaires, très comprimés, pendants	<i>Briza</i> (Brize)
	Épillets allongés, jamais subtriangulaires-suborbiculaires, ni pendants	20
20	Lemme carénée, toujours mutique	<i>Poa</i> (Pâturin)
	Lemme arrondie sur le dos, souvent aristée	21
21	Lemme échancrée ou bifide au sommet, souvent pourvue d'une arête implantée dans l'échancrure ou un peu sous celle-ci	<i>Bromus</i> (Brome)
	Lemme entière, aiguë ou arrondie au sommet, pourvue d'une arête terminale ou mutique	22
22	Lemme mutique, arrondie ou tronquée au sommet	23
	Lemme aristée ou mucronée, aiguë au sommet	28
23	Fleurs rudimentaires en forme de petite massue	<i>Melica</i> (Mélique)
	Fleurs rudimentaires absentes ou ne formant pas de petite massue	24

24	Épillets longs de 3-4(-5) mm, généralement à 2(-3) fleurs	<i>Catabrosa</i> (Catabrose)
	Épillets longs de plus de 4 mm contenant au moins 4 fleurs	25
25	Panicule presque unilatérale, raide, rameuse ou rarement simple, à rameaux rigides	<i>Catapodium</i> (Catapode)
	Panicule à rameaux ± allongés, souples	26
26	Lemme non scarieuse vers le haut, à 5 nervures assez faibles, glumes égales ou presque égales, aiguës au sommet	<i>Festuca</i> (Féтуque)
	Lemmes scarieuses dans le haut, 5-12 nervures très apparentes, glumes très inégales	27
27	Lemme à 7-12 nervures rudes et très saillantes vers le sommet	<i>Glyceria</i> (Glycérie)
	Lemmes à 3-5 nervures moins fortes dont le sommet est entier ou presque entier	<i>Puccinellia</i> (Atropis)
28	Glumes inégales, la supérieure acuminée à aristée	<i>Vulpia</i> (Vulpie)
	Glumes égales ou presque égales entre elles, la supérieure aiguë à mucronée	<i>Festuca</i> (Féтуque)

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

CLASSEMENT ALPHABETIQUE DES NOMS DE GENRES ET D'ESPECES PAR NOMS SCIENTIFIQUES ET VERNACULAIRES

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Nom vernaculaire	Nom scientifique
Agrostis	Agrostis	Avoine	Helictochloa
Aira	Canche	Agrostis	Agrostis
Alopecurus	Vulpin	Alpiste	Phalaris
Ammophila	Oyat	Apère	Apera
Anisantha	Brome	Atropis	Puccinellia
Anthoxanthum	Flouve	Avoine, Folle avoine	Avena
Apera	Apère, Jouet du vent	Avoine	Avenula
Arrhenatherum	Fromental	Avoine dorée	Trisetum
Avena	Avoine, Folle avoine	Baldingère	Phalaris
Avenella	Canche	Brachypode	Brachypodium
Avenula	Avoine	Brize, Amourette	Briza
Brachypodium	Brachypode	Brome	Anisantha
Briza	Brize, Amourette	Brome	Bromopsis
Bromopsis	Brome	Brome	Bromus
Bromus	Brome	Calamagrostis	Calamagrostis
Calamagrostis	Calamagrostis	Canche	Avenella
Catabrosa	Catabrose	Canche	Aira
Catapodium	Catapode	Canche	Deschampsia
Corynephorus	Corynéphore	Catabrose	Catabrosa
Crypsis	Crypsie	Catapode	Catapodium
Cynodon	Chiendent	Catapode	Micropyrum
Cynosurus	Crételle, Cynosure	Chiendent	Cynodon
Dactylis	Dactyle	Chiendent	Elymus
Danthonia	Danthonie, Sieglingie	Chiendent	Elytrigia
Deschampsia	Canche	Corynéphore	Corynephorus
Digitaria	Digitaire	Crételle, Cynosure	Cynosurus
Drymochloa	Fétuque	Crypsie	Crypsis
Echinochloa	Pied-de-coq	Dactyle	Dactylis
Eleusine	Éleusine d'Inde	Danthonie, Sieglingie	Danthonia
Elymus	Chiendent	Digitaire	Digitaria
Elytrigia	Chiendent	Éleusine	Eleusine
Eragrostis	Éragrostis	Elyme	Leymus
Festuca	Fétuque	Éragrostis	Eragrostis
Gaudinia	Gaudinie	Eulalie	Miscanthus
Glyceria	Glycérie	Faux-riz	Leersia
Helictochloa	Avoine	Fétuque	Drymochloa

Hierochloe	Hierochloë	Fétuque	Festuca
Holcus	Houlque	Fétuque	Schedonorus
Hordelymus	Orge	Fléole	Phleum
Hordeum	Orge	Flouve	Anthoxanthum
Koeleria	Koelérie	Froment, Blé	Triticum
Lagurus	Queue de lièvre	Fromental	Arrhenatherum
Leersia	Faux-riz	Gaudinie	Gaudinia
Leymus	Elyme	Glycérie	Glyceria
Lolium	Ray-grass, Ivraie	Hierochloë	Hierochloe
Melica	Mélique	Houlque	Holcus
Mibora	Mibora	Koelérie	Koeleria
Micropyrum	Catapode	Lepture	Parapholis
Milium	Millet	Maïs	Zea mays
Miscanthus	Eulalie	Mélique	Melica
Molinia	Molinie	Mibora	Mibora
Nardurus	Nardure	Millet	Milium
Nardus	Nard	Millet	Panicum
Panicum	Millet	Molinie	Molinia
Parapholis	Lepture	Nard	Nardus
Phalaris	Alpiste	Nardure	Nardurus
Phalaris	Baldingère	Orge	Hordeum
Phleum	Fléole	Orge	Hordelymus
Phragmites	Roseau, Phragmite	Oyat commun	Ammophila
Poa	Pâturin	Pâturin	Poa
Polypogon	Polypogon	Pied-de-coq	Echinochloa
Puccinellia	Atropis	Polypogon	Polypogon
Schedonorus	Fétuque	Queue de lièvre	Lagurus
Sclerochloa	Sclérochloa	Ray-grass, Ivraie	Lolium
Secale	Seigle	Roseau, phragmite	Phragmites
Sesleria	Seslérie	Sclérochloa	Sclerochloa
Setaria	Sétaire	Seigle	Secale
Sorghum	Sorgho	Seslérie	Sesleria
Spartina	Spartine	Sétaire	Setaria
Trisetum	Avoine	Sorgho	Sorghum
Triticum	Froment, Blé	Spartine	Spartina
Ventenata	Venténata	Venténata	Ventenata
Vulpia	Vulpie	Vulpie	Vulpia
Zea	Maïs	Vulpin	Alopecurus

ATTRIBUTS ÉCOLOGIQUES DE NOS PRINCIPALES POACEES

T = taille en cm.

F = floraison.

L = longévité (a = annuelle ; b = bisannuelle ; v = vivace).

pH = le chiffre indique la valeur moyenne de pH préférée par l'espèce, tandis que la lettre précise le nombre de classes dans lesquelles elle peut être rencontrée (a = 1, b = 2, etc.). Par exemple, 7a signifie donc que la plante fréquente surtout la classe 7 et reste limitée à une seule classe (donc dans l'intervalle 7,0-7,9), la lettre w indique une espèce à large amplitude, le chiffre (3) indique son pH préféré.

FC = forme de croissance : c = plante cespiteuse ; r = plante rhizomateuse ; s = plante produisant des stolons, (r) (s) = stolons ou rhizomes très courts ou plantes formant des pousses ressemblant à ces derniers.

Ar = fréquence et abondance de l'espèce en district phytogéographique de l'Ardenne [très rare (RR), rare (R), assez rare (AR), assez commun (AC), commun (C), très commun (CC)].

Mo = fréquence et abondance de l'espèce en district phytogéographique du Mosan.

Espèces	T	F	L	pH	FC	Ar	Mo	Milieux
Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>)	20 à 80	VI à VII	v	4c	r	CC-C	CC-C	Prairies, pelouses, landes, coupes et chemins forestiers, bords des chemins ; sur des sols relativement pauvres.
Agrostis stolonifère (<i>Agrostis stolonifera</i>)	10 à 60	VI à VII	v	7c	s (r)	CC-C	CC-C	Prairies, pelouses, bords des chemins, grandes cultures, bois clairs, pâturages maritimes ; de préférence sur sol humide.
Baldingère (<i>Phalaris arundinacea</i>)	50 à 150	VI à VII	v	7c	r	C-AR	C-AR	Bords des eaux stagnantes et courantes (zones calmes), lieux humides ou marécageux, roselières, forêts ripicoles et aulnaies.
Brachypode des bois (<i>Brachypodium sylvaticum</i>)	30 à 100	VI à VII	v	7c	c	R	C-AC	Bois, lisières et coupes forestières, haies, sur humus doux.
Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i>)	15 à 100	V à VI	a	5b	c	C-AC	C-AC	Lieux cultivés, friches, prairies amendées, bords des chemins, digues.
Brome stérile (<i>Anisantha sterilis</i>)	15 à 100	V à VI	a	7c	c	R	C-AC	Bords des chemins, digues, terrains vagues, sommet des vieux murs, pelouses rudéralisées, le long des haies.

Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>)	30 à 150	VI à VII	v	5c	c	C-AC	C-AC	Bois humides, coupes forestières et prairies humides ou marécageuses, sources, de préférence sur des sols argileux mal drainés.
Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>)	30 à 60	VI à VII	v	3a	c	CC-C	AC	Forêts, feuillues ou résineuses, pauvres en espèces, landes, pelouses, coupes, rochers siliceux ; toujours sur sol acide et pauvre.
Chiendent rampant (<i>Elytrigia repens</i>)	30 à 120	VI à VIII	v	7c	r	C	C	Champs, jachères, friches, bords des chemins, digues, prairies dans les plaines alluviales, milieux rudéraux.
Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>)	20 à 70	VI à VII	v	6c	c (r)	C-AC	C-AC	Prairies, pâturages, sur des sols relativement secs, souvent amendés, digues, bords des chemins.
Dactyle commun (<i>Dactylis glomerata</i>)	20 à 120	V à VII	v	7c	c	CC-C	CC-C	Prairies, coupes et chemins forestiers, bords des chemins, digues, terrains rudéralisés ; de préférence sur des sols relativement compacts, riches, pas trop humides.
Fétuque des prés (<i>Schedonorus pratensis</i>)	50 à 80	VI à VIII	v	5b	c (r)	AR	C-AC	Prairies, pâturages, bords des eaux, surtout sur sols argileux.
Fétuque géante (<i>Schedonorus giganteus</i>)	60 à 150	VI à IX	v	6b	c	AR	AC	Forêts fraîches ou humides, coupes et chemins forestiers, bords des eaux.
Fétuque roseau (<i>Schedonorus arundinaceus</i>)	70 à 110	VI à VIII	v	7b	c (r)	RR	C-AC	Forêts fraîches ou humides, sources en forêt, coupes, chemins et lisières forestiers, bords des eaux.
Fléole des prés (<i>Phleum pratense</i>)	20 à 100	VI à VII	v	5b	c (r)	CC-C	CC-C	Prés, pâturages, bords des chemins, digues, clairières, de préférence sur des sols relativement humides et riches.
Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>)	10 à 60	IV à VI	v	5b	c	C-AC	C-AC	Prairies et pâturages secs, landes, chemins, friches, bois clairs, coupes et lisières forestières gén. sur sols pauvres et acides.
Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	60 à 150	V à IX	v	7c	c (r)	AC	CC	Prairies et friches sur des sols fertiles ou amendés, frais à secs, digues, bords des chemins.
Glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>)	40 à 120	V à VII	v	5b	r (s)	C-AC	C-AC	Bords des eaux stagnantes ou courantes, chemins forestiers humides, zones dénudées dans des prairies humides.

Houlque molle (<i>Holcus mollis</i>)	20 à 80	VI à IX	v	4b	r	C	AC	Bois, lisières et coupes forestières, haies, friches, champs et prairies, chemins ; de préférence sur sols siliceux.
Houlque velue (<i>Holcus lanatus</i>)	20 à 80	VI à IX	v	5c	c	CC- C	CC- C	Prairies, bords des chemins, terrains vagues, lisières et coupes forestières.
Millet des bois (<i>Milium effusum</i>)	50 à 160	V à VI	v	4c	c (r)	C- AC	C- AC	Divers types de forêts et coupes forestières, sur des sols fertiles.
Molinie (<i>Molinia caerulea</i>)	10 à 100	VII à IX	v	w3	c (r)	C	AR	Prairies humides non amendées, tourbières dégradées, bois humides, lisières et chemins forestiers : signale des sites non amendés, généralement à niveau phréatique variable.
Orge queue-de-rat (<i>Hordeum murinum</i>)	15 à 70	VI à X	v	-	c	RR	AR	Lieux piétinés, pied des murs, bords des chemins, terrains vagues ; espèce nitrophile.
Pâturin annuel (<i>Poa annua</i>)	5 à 25	I à XII	a/v	7c	c	CC	CC	Sols plus ou moins dénudés, sites rudéralisés, chemins, jardins, vieux murs et routes, piétonniers, ...
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	20 à 100	V à VII	v	7c	s	C	C	Prairies et chemins herbeux frais, champs, jardins, fossés, bords des eaux, lisières forestières.
Pâturin des bois (<i>Poa nemoralis</i>)	20 à 80	VI à IX	v	6d	r	C- AC	C- AC	Bois de feuillus mélangés, lisières forestières, haies, chemins creux, rochers ombragés, vieux murs ; sur sols relativement riches.
Pâturin des prés (<i>Poa pratensis</i>)	15 à 80	V à VII	v	7c	r	CC- C	CC- C	Prairies, bords des chemins, talus.
Ray-grass commun <i>Lolium perenne</i>)	10 à 80	V à X	v	6c	c (r)	CC	CC	Prairies intensivement pâturées et amendées, bords des chemins, digues, terrains vagues. Semé dans les pelouses et fréquemment cultivé comme herbe fourragère.
Roseau <i>Phragmites australis</i>)	100 à 300	VII à X	v	6c	r (s)	AR- R	AC	Bords des eaux, roselières, marais, prairies humides, forêts ripicoles.
Vulpin des prés (<i>Alopecurus pratensis</i>)	50 à 120	IV à VII	v	5b	c (r)	AR	C- AC	Prairies, berges des rivières, digues ; sur des sols fertiles.

UTILISATION DE NOS POACEES LES PLUS REPANDUES

ESPÈCES	UTILISATION
Agrostis capillaire (<i>Agrostis capillaris</i>)	Très apprécié comme herbage et foin. Très bon pour gazons et terrains de sport. Peut supporter des fauchages répétés. Surtout en mélanges pour vergers, accotements et pâtures.
Agrostis stolonifère (<i>Agrostis stolonifera</i>)	De grande valeur, surtout pour sols humides, pas trop pauvres.
Baldingère (<i>Phalaris arundinacea</i>)	Utilisable comme litière. Également comme foin pour chevaux si fauche précoce. Cultivée comme plante ornementale (variétés à stries longitudinales blanchâtres).
Brachypode des bois (<i>Brachypodium sylvaticum</i>)	Aucun intérêt économique.
Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i>)	Plante fourragère de peu d'intérêt.
Brome stérile (<i>Anisantha sterilis</i>)	Aucune valeur, incommodant pour le bétail.
Canche cespiteuse (<i>Deschampsia cespitosa</i>)	Inappropriée comme foin ou fourrage. Indicateur de sols de mauvaise qualité, à régime hydrique fluctuant. Difficile à faucher car forme des touradons. Gênante dans les coupes forestières.
Canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>)	Très indiquée pour les accotements sur sols acides. En sylviculture, présente une valeur pour la formation d'humus. Dans les jeunes plantations, sa présence massive peut fortement entraver le développement des jeunes arbres.
Chiendent commun (<i>Elymus repens</i>)	Brouté par le bétail à l'état jeune uniquement. Très approprié pour stabiliser talus et berges abruptes de fossés. Pour le reste, « mauvaise herbe » très tenace.
Crételle (<i>Cynosurus cristatus</i>)	Bon fourrage, mais rendement faible. Surtout dans les prairies fleuries sur sols plutôt maigres, mais humides. Parfois dans les gazons mélangés.
Dactyle commun (<i>Dactylis glomerata</i>)	Fourrage très robuste mais de qualité. Bon surtout sur sols secs, productifs, riches en calcaire. Bon rendement et bon foin.
Fétuque des prés (<i>Schedonorus pratensis</i>)	Indiqué comme fourrage sur sols pas trop secs ; pouvoir compétitif limité.
Fétuque géante (<i>Schedonorus gigantea</i>)	Aucune utilité. Graminée robuste et dure.
Fétuque roseau (<i>Schedonorus arundinacea</i>)	Très robuste et peu utilisable. Productive, peut être pâturée au stade jeune.
Fléole des prés (<i>Phleum pratense</i>)	Abondamment utilisée en vergers, trop robuste pour gazons et terrains de sport.

Flouve odorante (<i>Anthoxanthum odoratum</i>)	Peu productive et donc de peu d'intérêt. Donne au foin une odeur agréable.
Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>)	Bonne graminée pour prairies artificielles temporaires. Moins indiqué comme fourrage à cause de substances amères. Ne supporte pas le piétinement et n'est donc pas utilisable pour herbages, gazons ou terrains de sport.
Glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>)	Volontiers mangée par le bétail, uniquement sur terrains humides.
Houlque molle (<i>Holcus mollis</i>)	Aucune valeur comme nourriture pour bétail. Préfère les sols relativement pauvres et acides.
Houlque velue (<i>Holcus lanatus</i>)	Foin parfois abondant mais de valeur nutritive médiocre. N'est mangé par le bétail qu'à l'état jeune. Plante herbagère de sols pauvres.
Millet des bois (<i>Milium effusum</i>)	Aucune valeur fourragère.
Molinie (<i>Molinia caerulea</i>)	Inutilisable comme fourrage. Ne peut être employée que pour la litière. Forme souvent des touradons. Espèce très dominatrice qui influence négativement la diversité spécifique et la régénération forestière.
Orge queue-de-rat (<i>Hordeum murinum</i>)	Aucune valeur fourragère.
Pâturin annuel (<i>Poa annua</i>)	Peu productif, par conséquent de valeur réduite ; « mauvaise herbe » très tenace.
Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>)	Très bonne plante herbagère pour les prairies pas trop amendées ; bon producteur de foin ; également pour gazons ombragés.
Pâturin des bois (<i>Poa nemoralis</i>)	Principalement utilisé pour les gazons mélangés sur terrains légers, ombragés.
Pâturin des prés (<i>Poa pratensis</i>)	De grande valeur, utilisé à de nombreuses fins. Bon pour prairies et prés de fauche. Supporte bien la sécheresse. Indiqué pour gazons et terrains de sport. Pouvoir compétitif faible. Sur bon sol frais, sans amendements excessifs.
Ray-grass commun (<i>Lolium perenne</i>)	Très bon pour prairies et prairies artificielles permanentes, supporte bien les amendements, les fauches répétées et le piétinement : terrains de sport, pelouses, ...
Roseau (<i>Phragmites australis</i>)	Indiqué pour nombreux usages : matériau de couverture, litière, nattes, toits de chaume. Diminue fortement l'érosion des rives. Mangé par le bétail à l'état très jeune.
Vulpin des prés (<i>Alopecurus pratensis</i>)	Bon fourrage d'hiver, surtout sur sols humides, productifs. Comme herbage quelque peu précoce. Tolère une inondation temporaire.

GLOSSAIRE

- Anthère** (n.f.) : partie terminale de l'étamine, où se forment les grains de pollen.
- Arête** (n.f.) : longue pointe, étroite et raide.
- Aristé** (e) (adj.) : terminé par une arête, c'est-à-dire par une longue pointe, étroite et raide.
- Axe** (n.m.) : tige (axe primaire), rameau ou pédoncule (axe secondaire), sur lesquels sont fixés les feuilles, les épillets ou les fleurs.
- Cespiteuse** (adj.) : se dit d'une plante formant une touffe.
- Dicotylédone** (n.f. et adj.) : plante dont les plantules possèdent deux cotylédons.
- Digité** (adj.) : divisé en segments divergents dès la base, et disposés comme les doigts d'une main étalée.
- Écaille** (n.f.) : petite lame mince, membraneuse et plus ou moins coriace, accompagnant ou protégeant certains organes.
- Épi** (n.m.) : dans le cas des *Poacées*, inflorescence formée d'un axe allongé portant, à des niveaux différents, des épillets sessiles, c'est-à-dire non pédicellés, ou subsessiles.
- Épillet** (n.m.) : inflorescence partielle des *Poacées* : plus particulièrement un petit épi constitutif d'une inflorescence composée.
- Faux-épi** (n.m.) : inflorescence en panicule très contractée et allongée, ressemblant superficiellement à un épi.
- Fleur hermaphrodite** (adj.) : se dit d'une fleur comprenant à la fois des étamines et un pistil.
- Fleur stérile** (adj.) : se dit d'une fleur qui ne produit pas de fruit.
- Fleur unisexuée** (adj.) : se dit d'une fleur soit uniquement mâle, soit uniquement femelle, la première ne possédant que des étamines, la seconde ne présentant qu'un pistil.
- Gaine** (n.f.) : partie inférieure plus ou moins dilatée d'une feuille, entourant la tige.
- Glomérule** (n.f.) : dans le cas des *Poacées*, groupe d'épillets subsessiles, étroitement rapprochés.
- Glume** (inf. + sup.) (n.f.) : petite bractée située à la base de l'épillet, sous-tendant ou enveloppant la (les) fleur(s).
- Habitus** (n.m.) : aspect général de la plante.
- Hampe florale** (n.f.) : axe non feuillé portant l'inflorescence.
- Lemme** (n.f.) : glumelle inférieure : petite bractée située à la base de chaque fleur dans l'épillet.
- Ligule** (n.f.) : petite languette membraneuse des *Poacées* et de certaines *Cypéracées* située à la jonction de la gaine et du limbe des feuilles, parfois réduite à une rangée de poils.
- Ligule dentée** (adj.) : ligule bordée de dents membraneuses.
- Liliopsides** (n.f.) : nom utilisé par certains auteurs pour désigner les *Monocotylédones*.
- Limbe** (n.m.) : partie élargie d'une feuille.
- Lodicule** (n.f.) : deux petites écailles, libres ou soudées entre elles, à la base des organes sexuels, assimilables à un périgone très réduit.
- Magnoliopsides** (n.f.) : nom utilisé par certains auteurs pour désigner les *Dicotylédones*.
- Monocotylédone** (n.f. et adj.) : plante dont les plantules ne possèdent qu'un seul cotylédon.

Mutique (adj.) : dépourvu d'une pointe ou d'une arête à son sommet ou à son dos.

Nervation palmée (adj.) : se dit d'un limbe foliaire dont les nervures principales rayonnent à partir du sommet du pétiole.

Nervation pennée (adj.) : se dit d'une feuille dont les nervures secondaires sont disposées en deux rangées de part et d'autre de la nervure principale, comme les barbes d'une plume.

Nervation parallèle (adj.) : se dit d'une feuille dont les nervures sont (sub)parallèles.

Nervation réticulée (adj.) : se dit d'une feuille dont la nervation est en réseau.

Nœud (n.m.) : niveau d'insertion d'une feuille sur une tige.

Oreillette (n.f.) : appendice situé à la base du limbe d'une feuille.

Paléole (n.f.) : glumelle supérieure : petite bractée implantée dans l'épillet un peu au-dessus de la lemme et souvent appliquée contre celle-ci (syn. : une paléa).

Panicule (n.f.) : inflorescence complexe, en forme de grappe composée, dont les éléments sont soit des grappes, soit des cymes.

Panicule spiciforme (adj.) : se dit d'une panicule dont la forme rappelle celle d'un épi, les épillets étant le plus souvent brièvement pédonculés.

Pédicelle (n.m.) : dans l'inflorescence, petit axe portant à son sommet un seul épillet.

Peigne (n.m.) : épillet composé de fleurs stériles, disposées en dents de peigne.

Pentamère (adj.) : formé de 5 divisions. S'applique le plus souvent aux pièces de l'enveloppe florale (calice, corolle, périgone) des *Dicotylédones* ou *Magnoliopsides*.

Périgone (n.m.) : enveloppe florale à pièces à peu près semblables entre elles, au moins quant à leur texture et à leur coloration, sans distinction de calice et de corolle.

Plante annuelle (adj.) : se dit d'une plante dont le cycle de vie, depuis la germination de la graine jusqu'à la maturation des semences, dure moins d'un an.

Plante bisannuelle (adj.) : se dit d'une plante dont le développement complet s'étend sur deux années consécutives. Cette plante ne fleurit pas la première année.

Plante vivace (adj.) : se dit d'une plante qui vit plusieurs années.

Rachis (n.m.) : dans l'épillet, axe principal portant la (les) fleur(s).

Rameau (n.m.) : élément ayant une structure de tige ; dans le cas des *Poacées* : une ramification de la tige principale.

Rhizome (n.m.) : tige souterraine plus ou moins allongée, horizontale ou oblique, émettant des tiges aériennes (ou flottant dans l'eau) et des racines adventives.

Rugueux (adj.) : qui est rude au toucher.

Stolon (n.m.) : tige rampant à la surface du sol, généralement munie de racines aux nœuds (ex. : les stolons du fraisier).

Tétramère (adj.) : formé de 4 divisions. S'applique le plus souvent aux divisions de l'enveloppe florale (calice, corolle, périgone) des *Dicotylédones* ou *Magnoliopsides*.

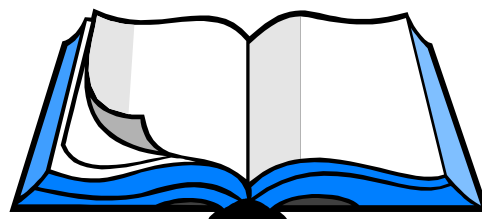
Tige (n.f.) : organe aérien, parfois souterrain, parcouru par les éléments conducteurs de sève et constituant l'axe, simple ou ramifié, d'une plante.

Trimère (adj.) : formé de 3 divisions. S'applique le plus souvent aux divisions de l'enveloppe florale (calice, corolle, périgone) des *Monocotylédones* ou *Liliopsides*.

BIBLIOGRAPHIE – SOURCES

BASTIN (B.), DE SLOOVER (J.R.), EVRARD (C.) et MOENS (P.), *Flore de la Belgique*, 4^e édition. Artel, Louvain-La-Neuve, 1993, 359 p.

FITTER (R.), FITTER (A.) et FARRER (A.), *Guide des Graminées, Carex, Joncs, Fougères d'Europe*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, 1991, 256 p.



GRIME (J.-P.), HODGSON (J.G.) et HUNT (R.), *The Abridged Comparative Plant Ecology*. Chapman & Hall, London, 1990, 400 p.

HOFMANS (Kurt), *Reconnaître les Graminées les plus répandues en Belgique*. Entente nationale pour la protection de la nature asbl, Centre Marie-Victorin.

HUBBARD (C.E.), *Grasses*, 4^e édition, Penguin Books Ltd, Harmondsworth, Middlesex, 1954, 476 p.

KLAPP (E.) et VON BOBERFELD (W.O.), *Taschenbuch der Gräser*. Verlag Paul Parey, Berlin und Hamburg, 1990, 282 p.

LAMBINON (Jacques), DELVOSALLE (Léon) et DUVIGNEAUD (Jacques), *Nouvelle flore de la Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg, du Nord de la France et des régions voisines*, 5^e édition. Éditions du Patrimoine du Jardin botanique national de Belgique, 2004.

LANDWEHR (J.), *Atlas van de Nederlandse Grassen*. Thieme-Zutphen, 1976, 362 p., 207 pl.

MAUHIN (Francis), *Les noms français des plantes vasculaires de Belgique et des Régions voisines*, 2007, 104 p. Éditions Cercles des Naturalistes de Belgique asbl.

MENNEMA (J.), *Heimans, Heinsius en Thijsses' Geïllustreerde Flora van Nederland, België en Luxemburg en aangrenzend Duitsland en Frankrijk*, 23^e édition. Den Gulden Engel, Antwerpen, 1994, VIII + 1 080 p.

NEF (Jean-Luc), *Clé de détermination simplifiée des principales espèces de Poacées*. Centre Marie-Victorin.

PHILLIPS (R.), *Grasses, Ferns, Mosses & Lichens of Great Britain and Ireland*. Pan Books, London, 1980, 190 p.

RAMEAU (J.-C.), MANSION (D.), DUME (G.) et coll., *Flore forestière française. Guide écologique illustré : 1. Plaines et collines*. Institut pour le développement forestier. Ministère de l'agriculture et de la forêt : direction de l'espace rural et de la forêt, École nationale du génie rural, des eaux et des forêts, 1989, 1 785 p.

VAN DER MEIJDEN (R.), *Heukels' Flora van Nederland*, 22^e édition. Wolters-Noordhoff, Groningen, 1990, 678 p.

VAN ROMPAEY (E.) & DELVOSALLE (L.), *Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise – Ptéridophytes et Spermatophytes*. 2^e édition. Jardin botanique national de Belgique, Meise, 1979, 1 542 cartes.

SOMMAIRE

Différence entre <i>Monocotylédones</i> et <i>Dicotylédones</i>	Page 3
Distinguer les <i>Poacées</i> des <i>Joncacées</i> et des <i>Cypéracées</i>	Page 3
Terminologie des <i>Poacées</i>	Page 4
Caractéristiques de l'Ordre des <i>Poales</i> et de la famille des <i>Poacées</i> .	Page 5
Clé de détermination simplifiée des <i>Poacées</i>	Page 6
Classement alphabétique des noms d'espèces de <i>Poacées</i>	Page 13
Attributs écologiques de nos principales <i>Poacées</i>	Page 15
Utilisation de nos <i>Poacées</i> les plus répandues	Page 18
Glossaire	Page 20
Bibliographie – Sources	Page 22
Sommaire	Page 23
<i>Attire d'Ailes</i> dans les <i>CNB</i>	Page 24

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SOCIETE ROYALE CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE

Section **ATTIRE D'AILES** (CREEE LE 28/03/2010)

Président Francis MAUHIN **Secrétaire**
BE 4100 BONCELLES
Tél...+32498152610
Mél ..francis.mauhin@gmail.com

Vice-président Alain BOENTEN
BE 4100 BONCELLES
Tél...+32475763332
Mél...alain.boenten@gmail.com



Comment s'abonner ?

Pour recevoir le bulletin « **L'ÉRABLE** » (4 numéros par an) et, la
SOCIETE ROYALE CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE,
il vous suffit de verser la somme minimum de :

- 6,00 € : étudiant
- 10,00 € : adulte
- 15,00 € : famille (une seule revue pour toute la famille ; indiquer les prénoms)
- 250,00 € : membre à vie

au compte **BE38 0013 0048 6272** des
CERCLES des NATURALISTES de BELGIQUE
rue des Écoles 21 à BE 5670 **VIERVES SUR VIROIN**
Téléphone060 39 98 78
Télécopie060 39 94 36
Mél.....cnbcmv@skynet.be
Site Web<http://www.cercles-naturalistes.be>

Veillez à préciser la section à laquelle vous désirez adhérer.

Les nouveaux membres reçoivent leur carte avec le bulletin trimestriel qui suit la date de l'inscription.

Pour rappel, les membres en ordre de cotisation bénéficient d'une assurance en responsabilité civile et accidents corporels durant les activités.

Pour toute personne non en règle de cotisation qui se joint à une de nos activités, aucune couverture n'est assurée. Elle participe à ses risques et périls.